



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge





Tribunal de l'entreprise de Liège Division Verviers

0 1 JUIL, 2019

Greffe.e greffier

N° d'entreprise : 0719.796.121

Dénomination

(en entier): Atelier d'Architecture Roufosse Delgrange

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : 4650 HERVE, rue de la Station, numéro 35

Objet de l'acte : Modification d'une disposition transitoire reprise dans l'acte de constitution

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 24 JUIN 2019

A l'unanimité, l'assemblée générale extraordinaire décide que la disposition transitoire reprise dans l'acte de constitution de la société mentionnant que "le premier exercice social commencera le jour du dépôt pour se clôturer le trente et un janvier deux mille dix-neuf" doit se lire "... pour se clôturer le trente et un décembre deux mille dix-neuf".

En conséquence, le premier exercice social de la société s'étendra du 6 février 2019 au 31 décembre 2019. Fait à Herve, le 24 juin 2019.

DELGRANGE Guillaume Gérant ROUFOSSE Chloé Gérante

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).